

Formulaire de demande de subvention 2021 visant l'amélioration de la qualité de vie, de la mobilité et de l'espace public pour tous dans la Région de Bruxelles-Capitale¹

A. Renseignements généraux

CADRE REGLEMENTAIRE :

S'agissant de subventions facultatives, l'introduction d'une demande ne garantit pas l'octroi de l'aide financière, laquelle est subordonnée à l'examen du projet et de sa pertinence au regard des objectifs régionaux, et aux budgets disponibles.

L'ASSOCIATION :

Nom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

Site internet :

N° de compte bancaire (IBAN) : BE _____

N° d'entreprise :

STATUT JURIDIQUE :

- | | |
|--------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | ASBL |
| <input type="checkbox"/> | Autre à préciser : |
| <input type="checkbox"/> | Assujetti à la TVA → n° TVA : |
| <input type="checkbox"/> | Non assujetti à la TVA |

PERSONNES DE CONTACT :

- **Personne pouvant engager l'association et à qui seront adressés les mails et courriers postaux :**

Nom-prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél :

Courriel :

- **Personne responsable du projet :**

Nom-prénom :

Adresse :

Tél :

Courriel :

¹ Les appels Sécurité routière et « Bruxelles en Vacances » seront lancés plus tard.

B. Description du projet (résumé - joindre le texte complet en annexe²)

1. Descriptif de l'association (Quels sont les objectifs de l'association et quels sont les apports avec le cadre de vie, la mobilité ou l'espace public en Région de Bruxelles-Capitale) :

.....

2. Intitulé du projet :

3. Date/période du projet : du .../.../..... au .../.../.....

4. Description **concrète et synthétique** du projet :

.....

5. Objectifs du projet en lien avec « **Good Move** »: de quelle manière le projet vise-t-il l'amélioration de la qualité de vie, de la mobilité ou de l'espace public pour tous dans la Région de Bruxelles-Capitale ? Le projet revêt-il un caractère permanent ; dans le cas contraire, comment la continuité des objectifs sera-t-elle assurée après le projet ?

.....

6. Description des publics cibles :

.....

7. Caractère participatif du projet : quelles sont les méthodes envisagées pour impliquer les citoyens dans le projet ?

.....

8. Egalité des chances (voir annexe) : Comment les spécificités et/ou problématiques liées aux critères suivants sont pris en compte par le projet:

- « genre » ?

.....

² Le texte complet ne concerne que le projet pour lequel la subvention est demandée et expose clairement ses objectifs).

.....
.....
- « handicap » ?

.....
.....
.....
.....
- « diversité » ?

9. Calendrier prévisionnel du projet :

.....
.....
.....
.....

10. Autres partenaires/sponsors/pouvoirs subsidiants sollicités pour le même projet et pour quel montant ? :

.....
.....
.....
.....

11. Créativité et communication. De quelle manière communiquerez-vous sur votre projet ?

.....
.....
.....
.....

12. Montant de la subvention sollicitée auprès de la Région :

.....



13. Budget prévisionnel du projet :

Postes des dépenses	Total (TVAC)	A prendre en charge par la Région	Pris en charge par d'autres	Financés par des fonds propres
Frais de fonctionnement (tous frais liés au bon fonctionnement de l'évènement)				
Frais de personnel (salaire, assurances liées au personnel, chèque-repas, chèque ALE)				
Frais de matériel (en lien direct avec l'évènement : stand, location, bois,...)				
Frais administratifs (produit d'entretien, photocopies, petit matériel (fardes, bics, feuilles,...), cartouche d'encre, frais de téléphone, fax, internet, frais postaux, frais de maintenance (photocopieur, fax,...), documentation, livres, assurances)				
Frais de sous-traitance, tiers, honoraires (interprète, étudiant, assurance, bénévole, animateur)				
Frais de véhicule et de déplacement (assurance voiture, transport public, transport privé, carburant, location de voiture)				
Frais de séjour (hôtel, centre d'hébergement)				
Frais de promotion et publication (stand, frais de réalisation, frais d'impression, relations publiques, gadgets)				
Frais de loyer et charges locatives (loyer, eau, électricité, gaz, entretien du bâtiment, assurance incendie)				
Frais de nourriture (traiteur, sandwiches, boissons, achat supermarché)				
TOTAL				

NB : en cas d'octroi de la subvention, l'acceptation des justificatifs de paiement pour les différents postes de dépenses est notamment liée à la répartition du budget prévisionnel entre ces postes. Il est donc indispensable de compléter ce tableau **le plus précisément possible**.

C. Annexes à joindre

1. Statuts de l'association
2. Dossier détaillé du projet à subventionner pour l'année 2021
3. Comptes 2019, budget 2020 et projet de budget 2021 de l'association (n'est pas requis pour les organismes dont la Région est membre des organes de gestion)

Veillez envoyer le présent formulaire dûment complété, sous format électronique, aux deux adresses suivantes :

- Cabinet de la Ministre Elke Van den Brandt: **svandenhende@gov.brussels**
- Bruxelles Mobilité, Direction Mobilité et Sécurité Routière : **kdemesmaeker@sprb.brussels**
et **swalschap@sprb.brussels**

Annexe : Egalité des chances

La Région de Bruxelles-Capitale souhaite s'assurer que sa politique profite à tous et n'exclut pas involontairement certains groupes. L'objectif est de rendre la politique plus efficace, plus équitable et plus efficiente.

Dans le formulaire de demande de subvention, 3 volets sont mis en avant permettant à la Région de Bruxelles-Capitale de vérifier si le projet tient suffisamment compte des problématiques ou spécificités des groupes-cibles de l'égalité des chances.

Il s'agit de :

- **Genre**

Le genre est souvent confondu avec le sexe, mais ces 2 concepts ont un sens différent. La notion de « sexe » se rapporte aux différences biologiques entre les femmes et les hommes. Par contre, le terme « genre » se réfère aux rôles attribués aux femmes et aux hommes dans la société.

La plupart des projets mis en place peuvent sembler neutre (à avoir qu'ils ne feraient pas de différence explicite entre les femmes et les hommes). Il ne faut pas s'arrêter là, car il peut, même involontairement, y avoir un effet différent sur les femmes et les hommes, puisque leur situation et les rôles attribués par la société sont bien souvent différents. Il est dès lors important de se poser la question de savoir si le projet proposé aura l'impact souhaité sur tous : tant les hommes que les femmes.

- **Handicap**

Les personnes en situation de handicap présentent des incapacités qui entravent leur participation à la société. Afin d'atteindre tout le monde, une attention devrait être portée à l'accessibilité de l'environnement dans lequel le projet est organisé, ainsi qu'à la clarté de l'information dispensées dans le cadre du projet.

- **Diversité**

La population Bruxelloise est connue pour sa diversité.

Certaines personnes subissent des discriminations en raison de leur origine ou de celle de leur famille, leur lien avec un autre pays, une autre langue, une autre culture, l'orientation sexuelle, ou encore leur caractéristiques visibles, comme la couleur de peau.

D'autres personnes subissent aussi des discriminations au regard de leurs origines familiales et leur réseau social. On fait notamment référence aux personnes en situation de précarité ou qui l'ont vécue.,.

Il est dès lors demandé aux associations de compléter les informations en lien avec les spécificités touchés par le projet introduit.